

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

27^{ème} année - N°5212 - Lundi 28 Septembre 2026 - Prix : 200 Fc

3ÈME ÉDITION DES JOURNÉES DE LA MÉDINA :

Médina Wiratha mise sur la transmission



CADRE NATIONAL DE FINANCEMENT INTÉGRÉ (CNFI) :

**Le Comité de surveillance appelle
à accélérer les réformes**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

16 Rabi al-Thani 1448

Prières aux heures officielles

Du 26 au 30 Septembre 2026

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 39mn

Dhouhr : 12h 02mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



BASSINS VERSANTS-MOHÉLI :

Ulanga Mali ouvre le chantier d'une nouvelle gestion du territoire

Le processus d'élaboration des Schémas de développement et de gestion intégrée des bassins versants (SDGIBV) de Djando et M'ledjélé a été officiellement lancé le 24 septembre à Wanani. Portée par le projet Ulanga Mali, cette démarche doit permettre de mieux organiser l'utilisation des terres et des ressources naturelles, tout en mobilisant près de 3 millions d'euros d'investissements entre 2026 et 2029.

C'est à l'École nationale de formation aux métiers et au développement rural (ENFAD) de Wanani que les autorités nationales et insulaires, les acteurs locaux, les partenaires institutionnels ainsi que les représentants des communautés des bassins versants se sont réunis pour lancer le processus. L'initiative porte sur les bassins versants des communes de Djando et de M'ledjélé, ainsi que sur les villages de Ouallah 1 et Ouallah 2, dans la commune de Moimbao.

Financé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne, le projet Ulanga Mali est placé sous la maîtrise d'ouvrage du ministère de



l'Environnement chargé du Tourisme, à travers la Direction générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF). D'une durée de trois ans, le processus doit aboutir à deux schémas destinés à servir de cadre de référence pour les futurs investissements et la gestion du territoire.

L'enjeu est notamment de répondre à plusieurs difficultés aux-

quelles sont confrontés ces territoires : érosion des sols, rareté de l'eau, perte de biodiversité et vulnérabilité aux changements climatiques. Les bassins versants concernés présentent également un lien direct avec les écosystèmes marins du Parc national de Mohéli, faisant de leur gestion un enjeu à la fois terrestre et maritime. Les SDGIBV doivent ainsi définir une vision du

développement des bassins versants sur 10 à 15 ans, identifier les investissements prioritaires et promouvoir des pratiques agricoles et halieutiques plus durables. Les orientations retenues pourront notamment déboucher sur des aménagements hydroagricoles, des ouvrages de conservation des eaux et des sols ou encore des équipements destinés à l'agriculture et à la

pêche durable. Selon les données du projet, environ 750 exploitations agricoles et halieutiques devraient être accompagnées. Quelque 1 500 hectares de surfaces agricoles et forestières sont également ciblés par le conseil agricole de proximité.

Dix conseillers agricoles permanents doivent être déployés à Mohéli pendant 35 mois. La première phase, consacrée au diagnostic et à l'élaboration des schémas, doit s'étendre sur cinq mois, de septembre 2026 à janvier 2027. La mise en œuvre des actions est ensuite prévue de février 2027 à juillet 2029.

Le processus sera conduit avec la participation des communes, services techniques, organisations de producteurs et de pêcheurs, associations villageoises, jeunes et autres acteurs locaux. Il est accompagné par un consortium composé du GRET, de l'association comorienne 2Mains et de la Société du Canal de Provence. À travers cette démarche, Ulanga Mali entend traduire à l'échelle des bassins versants les orientations du Schéma d'aménagement du territoire de Mohéli 2040, élaboré entre 2020 et 2022.

Riwad

PORT DE MUTSAMUDU :

Yasmine s'enquiert de l'avancement des travaux

La ministre des Transports, Yasmine H. Alfeine, assurant la suppléance du chef de l'État, s'est rendue vendredi dernier au port de Mutsamudu pour suivre l'avancement du chantier de dallage et constater les conditions dans lesquelles évoluent les acteurs portuaires. Accompagnée de son directeur de cabinet, Kassim Ibrahim Elarif, et d'une délégation du projet « Corridor maritime », elle a entamé sa visite par le chantier de dallage situé sur le côté nord du petit quai, derrière la gare maritime.

Sur une superficie d'environ 6 000 mètres carrés, les travaux doivent permettre d'améliorer les conditions de circulation, de sécurité et d'exploitation de cette partie stratégique du port. Sur place, la délégation a pu mesurer les pro-

grès réalisés, mais également constater les difficultés qui ont émaillé le démarrage du chantier. Le directeur général de la société concessionnaire ASC, Mounib Elhad, a assuré que les travaux ont désormais repris leur rythme. « Après quelques difficultés, le chantier est bien relancé et sera à terme prochainement », a-t-il déclaré.

Pour la ministre, cette visite constitue surtout une démarche de terrain. Il ne s'agissait pas seulement de recevoir des rapports d'avancement des travaux, mais de voir de visu leur évolution, d'échanger avec les responsables et d'identifier les difficultés nécessitant une intervention. La délégation s'est ensuite rendue au petit quai, notamment sur sa partie est, dont l'état de dégradation avait été signalé. Le directeur de cabinet de la ministre a insisté sur la nécessité d'intervenir



avant que la situation ne s'aggrave. « Nous avons appris sur des rapports que le petit quai, de son côté est, se dégrade. Nous sommes là pour constater afin de solutionner. Il faut agir à temps », a-t-il souligné.

Cette démarche traduit une volonté de rapprocher le suivi administratif de la réalité du terrain. Au

port de Mutsamudu, Yasmine a pu observer les conditions de travail, l'état des infrastructures et les contraintes liées au chantier, dans un environnement encore marqué par la poussière générée par les travaux. Le directeur du port de Mutsamudu, Mahadali, a réaffirmé que les dispositions nécessaires sont

prises pour accompagner la réalisation des projets. Au terme de cette visite ; les chantiers portuaires doivent être suivis sur le terrain, les difficultés identifiées rapidement et les infrastructures entretenues avant leur dégradation.

Younes

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**

3ÈME ÉDITION DES JOURNÉES DE LA MÉDINA :

Médina Wiratha mise sur la transmission

Médina Wiratha a lancé, les 26 et 27 septembre, la troisième édition des Journées de la médina, un rendez-vous consacré à la valorisation du patrimoine et de l'identité comorienne. La cérémonie d'ouverture a réuni les institutions partenaires, les acteurs culturels et le grand public dans l'enceinte du Conseil de l'île de Ngazidja, où sont exposés des images et des biens culturels. Cette édition est placée sous le signe de la transmission et de l'innovation.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot de bienvenue d'Akim Said Mchangama, conseiller culturel à la Mairie de Moroni. Il a rappelé la mise en place d'un comité du patrimoine, qui se réunit chaque semaine pour élaborer et suivre un plan d'action destiné à préserver et dynamiser la Medina. La présidente de Medina Wiratha, Faniya Abbas a ensuite souligné la portée particulière de cette édition parlant de la reconnaissance internationale de la Medina parmi les patrimoines inscrits à l'UNESCO. « Protéger ce que nous avons reçu et le transmettre aux générations futures », a-t-elle affirmé, insistant sur le



rôle du patrimoine comme porte d'entrée pour la culture et l'économie locale.

Le vernissage de l'exposition a donné le coup d'envoi pour les deux jours d'activités qui va permettre de mettre en valeur la diversité culturelle de la Medina. Lors de la visite des cafés éphémères, les participants ont découvert un aperçu des

savoir faire gastronomiques locaux, en présence notamment de l'ambassadeur de France et de son attaché de coopération. À leurs côtés, le professeur d'histoire à l'université des Comores, Ali Mohamed Djalim, a rappelé la valeur de restituer nos habitations pour leur donner une seconde vie. « Ces trésors peuvent servir la communauté et transfor-

mer les lieux en espaces permanents et durables ».

L'après midi, une conférence a réuni un public varié sur la réflexion du comment inscrire la Medina dans les défis du futur. Animée par Moussa Said, historien et chercheur au CNDRS, elle a permis de croiser les regards. Les intervenants ont insisté sur la nécessité

de concilier préservation et rénovation, en intégrant le patrimoine dans les dynamiques économiques et sociales. Pour sa part, l'architecte Khaled Mlanao a présenté une stratégie de valorisation du patrimoine bâti. À partir d'images d'illustration, il a montré que cette reconnaissance internationale constitue une occasion de se reconcentrer sur la préservation et de régénérer le patrimoine, tout en ouvrant une réflexion globale pour intégrer des nouveaux programmes.

Le dimanche 27 septembre, des présentations des arts calligraphiques et de la menuiserie ont mis en lumière la richesse des savoir faire traditionnels, avant qu'une visite guidée ne conduise le public à redécouvrir les ruelles et les symboles de la Medina datant. La clôture de cette édition a été marquée par le lancement du Musée virtuel de la Médina de Moroni, une initiative numérique qui élargit l'accès au patrimoine et en assure la transmission aux générations futures. L'édition 2026 restera comme celle de la consécration internationale, mais aussi comme un repère vers une stratégie de transmission culturelle via le numérique.

Aticki Ahmed Ismael

CADRE NATIONAL DE FINANCEMENT INTÉGRÉ (CNFI) :

Le Comité de surveillance appelle à accélérer les réformes

Le ministre des Finances, Moussa Abderemane, a procédé, jeudi 24 septembre, au lancement de la deuxième session du Cadre national de financement intégré (CNFI). Cette session, qui a réuni les partenaires au développement, membres du Comité de surveillance du CNFI, est consacrée à l'examen de l'état d'avancement du Cadre national de financement intégré, mis en place en mars 2023 par le chef de l'État. La rencontre vise également à prendre de nouvelles mesures en vue de renforcer l'opérationnalisation de la stratégie nationale de financement du développement. À l'issue de la session, un mémorandum de recommandations a été signé entre le ministre des Finances et le Comité de surveillance.



Comores Émergent (PCE). «Le PCE aborde le dernier virage de son horizon de mise en œuvre. C'est donc le moment, plus que jamais, de faire le point sur les réformes en cours afin d'en tirer les enseignements idoines pour mieux organiser cette dernière phase de mise en œuvre du PCE.

Au niveau du Commissariat général au plan et sous la houlette du Secrétariat général du gouvernement, des efforts sont en cours pour doter cette dernière phase d'un nouveau plan de mise en œuvre, soutenu par les plans stratégiques dans tous les ministères », a précisé l'ar-

gentier. De son côté, le directeur de la Coopération financière internationale (DCFI), Saadi Mouignidaho, a indiqué que la DCFI s'est fixé pour objectif de contribuer à une économie résiliente face aux chocs exogènes, en lien avec le PCE-2030. Pour ce faire, la DCFI a réparti son personnel par zones géographiques de financement : Afrique, Europe, Amérique, Asie, Australie, ainsi que pour le financement domestique. Il a également fait savoir que deux activités avaient déjà été menées, notamment une formation sur la mobilisation des ressources extérieures ainsi que la mise en place

d'une plateforme avec interfaces. Prenant la parole au nom du Comité de surveillance, Luca Monge Rofarrello, représentant résident du PNUD a reconnu les progrès enregistrés, tout en soulignant la nécessité de lever les entraves qui subsistent pour améliorer le financement du PCE.

Il a par ailleurs, formulé plusieurs recommandations, parmi lesquelles la poursuite des réformes visant à élargir l'espace budgétaire, avec un accent particulier sur la digitalisation de la chaîne de paiement, notamment la télédéclaration et le télépaiement pour l'ensemble

des contribuables. Le représentant du PNUD a également recommandé d'assurer l'opérationnalisation du Comité technique de la dette publique et la mise en œuvre de ses recommandations, de poursuivre les efforts visant à rendre pleinement opérationnelle la DCFI afin d'améliorer, à terme, le suivi et la consommation des financements extérieurs. Il a aussi préconisé la mise en place de réformes permettant l'alignement sur les normes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi que le respect des exigences liées aux accords de partenariat économique avec l'Union européenne.

Parmi les autres recommandations figurent le renforcement du dialogue public-privé, la recherche de moyens appropriés pour assurer le fonctionnement optimal du crédit-bail et de la Société de garantie des Comores, ainsi que la mise en place d'un fonds de garantie de la diaspora destiné à favoriser une réorientation des transferts des migrants vers le financement du développement. Le Comité de surveillance a recommandé la tenue régulière des sessions du CNFI, afin d'assurer un meilleur suivi de la mise en œuvre des différentes mesures et de renforcer la mobilisation des ressources nécessaires au financement du développement et du PCE.

Nassuf Ben Amad

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS :

Vers un cadre légal pour les services d'écoute

C'est à la fois un constat et une ambition. À Moroni, le ministère du Genre reconnaît que les services d'écoute destinés aux femmes et aux enfants victimes de violences fonctionnent, mais restent dépourvus d'un cadre juridique solide. Réunis le 22 septembre dernier à Moroni, l'État et ses partenaires veulent désormais remédier à cette fragilité en élaborant un cadre juridique national. L'objectif est de transformer une chaîne d'initiatives dispersées en un véritable système national de protection, en cohérence avec la feuille de route 2026-2030.

Pendant des années, la prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences aux Comores a reposé sur l'action des associations, des ONG et de certains services de l'État, sans véritable coordination ni cadre juridique clairement établi. Cette fragilité était au cœur d'un atelier stratégique organisé mardi 22 septembre à Moroni. Réunissant le ministère du genre, l'UNICEF, l'UNFPA, la Croix-Rouge française et le Service national d'écoute, la rencontre avait pour objectif de renforcer le dispositif existant et de lui donner un fondement juridique et institutionnel. Le constat partagé par les participants est clair : les Comores dispo-

sent déjà de structures capables d'écouter et d'orienter les victimes, mais leur fonctionnement reste fragile. L'absence de statut juridique et de mécanismes de coordination formalisés peut notamment compromettre la continuité de la prise en charge.

La rencontre, organisée avec l'appui de l'UNICEF, de l'UNFPA et de la Croix-Rouge française, et financée par le projet Shawiri à travers Earthco Communication, a réuni la ministre Fatima Ahamada, son secrétaire général, la directrice générale du Genre, ainsi que des représentants de la justice, de la santé, de la sécurité et de la société civile. Pour les autorités, il est urgent de consolider l'existant. « Il ne s'agit pas de créer un dispositif à partir de zéro, il s'agit de donner un fondement juridique et institutionnel à un dispositif qui existe déjà et qui a démontré son utilité », a déclaré la ministre Fatima Ahamada lors de l'ouverture. L'enjeu est notamment d'assurer une meilleure continuité dans l'accompagnement des victimes. Les échanges ont porté sur la nécessité de renforcer les liens entre les services d'écoute, la police, les structures de santé et la justice, afin d'éviter les ruptures dans la prise en charge. Le document de travail présenté à l'atelier vise ainsi à consolider les mécanismes exis-



tants, à identifier leurs insuffisances et à établir une coordination plus formelle entre les différents acteurs de la chaîne de protection.

Cette démarche s'inscrit dans la politique nationale d'équité et d'égalité de genre. Selon la ministre, les travaux engagés ont contribué à l'élaboration de la feuille de route nationale de lutte contre les violences basées sur le genre pour la période 2026-2030. La directrice générale du Genre, Mouznat Djoumoi, a, pour sa part, insisté sur la nécessité d'une

mobilisation collective. « La protection des femmes et des enfants contre les violences ne peut cependant reposer sur l'action d'une seule institution. Elle exige la mobilisation de tous, État, collectivités, justice, santé, sécurité, société civile, communauté, leaders religieux et coutumiers, partenaires techniques et financiers, mais également de chaque citoyen », a-t-elle souligné.

Cette approche élargit la question de la protection au-delà des seuls services spécialisés. Les autorités

souhaitent notamment impliquer davantage les collectivités, les leaders religieux et coutumiers, les familles et les communautés dans le signalement et l'orientation des victimes. Les participants ont été invités à apporter leurs observations et leurs expériences de terrain afin de contribuer à l'élaboration d'un dispositif adapté aux réalités nationales et applicable sur l'ensemble du territoire national.

El-Aniou Fatima



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moroni, le 24 septembre 2026

La troisième session ordinaire du Forum des Partenaires au Développement (FPaD) au titre de l'année 2026 s'est tenue ce jeudi 24 septembre à la Maison des Nations Unies à Moroni. Coprésidée par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies aux Comores, M. Tsok James Bot, et le Représentant du Groupe de la Banque mondiale aux Comores, M. Boubacar-Sid Barry, le Forum a eu l'honneur d'accueillir Monsieur M. Abubakar Ben Mahamud, le Ministre de l'Environnement, chargé du Tourisme.

Cette session a été principalement consacrée à deux priorités stratégiques pour le pays : le développement rapide d'un tourisme durable et inclusif et la mise en œuvre de la Contribution déterminée au niveau national (CDN 3.0).

Présentant l'état des lieux et les priorités du secteur touristique, le Ministre de l'Environnement, chargé du Tourisme, a exposé la vision du Gouvernement visant à faire des Comores une destination authentique, responsable et à taille maîtrisée. Avec plus de 96 000 visiteurs accueillis en 2025, le pays ambitionne d'atteindre 200 000 visiteurs par an et plus de 4 000 lits à l'horizon 2030, tout en privilégiant un modèle qui protège le patrimoine naturel et culturel et génère davantage d'opportunités pour les communautés, les jeunes et les femmes.

Les partenaires ont salué cette orientation et souligné les nombreuses possibilités de coopération, y compris la coopération Sud-Sud et Triangulaire, autour de l'écotourisme et de l'économie bleue, du patrimoine, de

la formation professionnelle, de l'emploi, de l'entrepreneuriat, du développement du secteur privé et de la résilience climatique. Les échanges ont également mis en évidence la nécessité de prioriser les interventions, renforcer la coordination et transformer les projets identifiés en opportunités d'investissement suffisamment structurées et bancables.

Le Ministère de l'Environnement, chargé du Tourisme a ensuite présenté la CDN 3.0 de l'Union des Comores, qui place l'adaptation au changement climatique au cœur des priorités nationales, notamment dans les domaines de l'eau, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des zones côtières et écosystèmes marins, des infrastructures et de la santé. La CDN intègre également de manière transversale le genre, la jeunesse, le handicap et la transition juste.

Sa mise en œuvre nécessitera la mobilisation de 6,6 milliards de dollars d'ici à 2035. Les discussions ont ainsi souligné l'importance de renforcer la coordination, les capacités nationales et la préparation de projets bancables afin de faciliter l'accès aux mécanismes de financement climatique et de mobiliser les partenaires publics, privés et internationaux.

Cette troisième session a réaffirmé le rôle du FPaD comme plateforme privilégiée de dialogue stratégique et de coordination entre le Gouvernement et ses parte-



naires. Les participants ont réitéré leur volonté de renforcer les synergies et de traduire les priorités nationales en actions, investissements et résultats concrets au bénéfice de la population comorienne.

James Tsok Bot,
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
Président du Forum des Partenaires au Développement des Comores

*Le **FPaD** est une plateforme de coordination et de réflexion stratégique qui regroupe l'ensemble des partenaires techniques et financiers accrédités auprès de l'Union des Comores, notamment les membres du Corps diplomatique, les institutions financières internationales, le Système des Nations Unies et l'Union Européenne.

CAN 2027 :

Un match pour se relancer après Garoua

Inexistants à Garoua lors de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Pamoja 2027, les Cœlacanthes doivent se ressaisir et montrer un autre visage demain à Maluzini pour leur second acte. Privés de plusieurs cadres de la nouvelle génération lors de ce regroupement, les Verts n'ont pas pu développer leur habituel jeu, et sont revenus de Garoua avec une défaite amère (1-3).

Pris dès le départ par une pression tous azimut par les Lions Indomptables, les Cœlacanthes n'ont jamais su poser leur jeu habituel. Seules une ou deux individualités ont pu surnager dans cet océan déchaîné de Garoua. Avec une possession de 34% à la fin du match, l'équipe a livré l'une de ses pires prestations depuis longtemps et sûrement le match le plus inabouti depuis l'arrivée d'Hubert Velud à sa tête. À Garoua, les Cœlacanthes ont surtout subi, sans jamais parvenir à inverser le rapport de force. Cette défaite rappelle que les progrès affichés ces derniers mois restent fragiles face à une opposition de ce niveau. Hubert Velud devra rapidement tirer les enseignements de cette soirée man-

quée. Car au-delà du résultat, c'est la manière qui interroge. Les Cœlacanthes devront montrer un tout autre visage pour la suite de leur campagne, à commencer par le match de demain à Maluzini.

Prévue inhabituellement à 15h de l'après-midi, cette rencontre doit mettre aux prises pour la quatrième fois en moins d'une année, les Cœlacanthes à l'équipe de la Namibie. Si les Cœlacanthes mènent au tableau avec deux victoires et une défaite au tir au but en Azerbaïdjan lors des FIFA Séries. La Namibie débarque à Moroni avec la pleine confiance après leur victoire à domicile contre le Congo de Claude Leroy lors de la première journée. Emmenés par Peter Shalilule, l'attaquant des Young Africans, les namibiens joueront crânement leur chance à Maluzini. Il faudrait beaucoup de vigilance côté comorien, pour éviter le piège namibien. À Maluzini, les Cœlacanthes devront donc imposer leur rythme dès les premières minutes. Face à une Namibie libérée et ambitieuse, la moindre approximation pourrait se payer cher. Le public comorien, attendu en nombre, aura également un rôle important à jouer dans cette bataille. Pour les hommes d'Hubert Velud, l'enjeu



sera autant de confirmer leur supériorité historique que de prendre trois points précieux. Car cette fois, la Namibie ne vient pas à Moroni pour faire de la figuration.

Ce qui est sûr et malgré la défaite de Garoua, le public comorien reste soudé derrière son équipe. À leur arrivée vendredi dernier et malgré, l'heure matinale du vol, les joueurs ont pu ressentir la chaleur du public venu les accueillir en

nombre. Une attitude qui aura sûrement fait remonter le moral aux joueurs. À quelques heures du rendez-vous face à la Namibie, cette ferveur populaire constitue un précieux soutien pour les Cœlacanthes. Elle témoigne surtout du lien particulier qui unit cette sélection à son public. Après la déception de Garoua, les joueurs savent qu'ils peuvent compter sur un douzième homme fidèle. À

Maluzini, les tribunes devraient donc vibrer au rythme des chants et des encouragements.

Un soutien qui pourrait aider les hommes d'Hubert Velud à retrouver confiance et sérénité. Car sur le terrain, il faudra désormais transformer cette ferveur en énergie. Et offrir au public comorien une réponse à la hauteur de ses attentes.

Imtiyaz

CULTURE :

Djaraha, un film qui alerte sur les dérives sociales

À l'Alliance française de Moroni, vendredi dernier, le public a accueilli une projection du film Djaraha, réalisé par Mouhakikoudine Ali de la maison de production Kom au Ciné. L'œuvre, inspirée de faits réels, plonge dans les méandres du deuil et des dérives qui peuvent en découler, à travers le destin de Loubna, une jeune femme confrontée à la perte brutale de son père. Confrontée à une réalité qu'elle n'a jamais connue, elle croise la route d'un réseau criminel qui exploite sa vulnérabilité et lui fait miroiter une vie de luxe et d'argent facile.

Après avoir visualisé le film, le réalisateur Mouhakikoudine Ali confie au public présent avoir puisé son inspiration pour Djaraha dans deux expériences marquantes. D'abord au Sénégal, il a été témoin du drame vécu par un compatriote ayant

perdu un proche et sombré dans la déchéance pour tenter de noyer son chagrin, ensuite, il observe aujourd'hui une banalisation inquiétante de l'alcool et de la drogue chez les jeunes, un fléau qui touche désormais aussi les femmes. « Nous voulons dénoncer et alerter sur ces pratiques destructrices qui menacent l'essence même de la vie », explique-t-il. Pour le réalisateur, le parcours de Djaraha n'a pas été sans obstacles.

Il évoque le manque de moyens techniques avec du matériel peu adapté au cinéma actuel, l'absence de soutien financier qui a limité certains choix de décors et de mise en scène, les difficultés de casting dans un contexte où la majorité des Comoriens au Sénégal sont étudiants, obligeant l'équipe à travailler avec des amateurs passionnés, ainsi que les contraintes de planning et de météo qui ont prolongé un tournage initialement prévu sur deux mois à plusieurs



mois. « Le film montre comment une perte peut bouleverser une vie lorsqu'on perd ses repères. Mais il rappelle aussi que les choix faits dans la détresse peuvent nous entraîner vers une profonde perte. Il invite à ne jamais laisser la douleur ou l'illusion de la réussite nous éloigner de notre véritable chemin », apporte des éléments de réponse aux questionnements du public. Trois nouveaux films sont déjà en

préparation, cette fois ils seront tournés aux Comores. Il ambitionne également de faire de Kom Au Ciné une structure de formation pour jeunes acteurs, afin de renforcer le réseau et contribuer à l'essor du cinéma africain. Quant à Djaraha qui n'est pas à sa première projection, il espère pouvoir lui donner une suite, à condition de réunir les moyens financiers nécessaires pour rassembler une équipe aujourd'hui dispersée. Djaraha rappelle qu'il

revient à chacun de garder la maîtrise de son souffle, les épreuves ne doivent pas devenir des accroche-cœurs, ni les mirages des séductions trompeuses. Celui qui sait écouter sa douleur sans s'y perdre. « Celui qui accepte la solitude comme une école intérieure, celui qui distingue la vraie lumière des reflets illusoire, trouvera toujours la voie qui lui appartient. » conclut-il.

Aticki Ahmed Ismael

La Gazette des Comores
Une information plurielle, une liberté
de pensée et de ton

CLASSEMENT UNESCO :

Les médinas comoriennes, un nouvel atout économique à exploiter

L'inscription des médinas des anciens sultanats des Comores au patrimoine mondial ne représente pas seulement une victoire culturelle. Elle ouvre aussi une possibilité économique qui consiste à attirer davantage de visiteurs, créer des activités, stimuler l'investissement et faire circuler de nouveaux revenus dans les villes historiques. Mais le label UNESCO, à lui seul, ne suffira pas.

Le 25 juillet 2026 à Busan (République de Corée du sud) restera comme une date particulière dans l'histoire culturelle des Comores. Ce jour-là, l'UNESCO a inscrit sur sa liste du patrimoine mondial « Les médinas des Sultanats historiques des Comores » (MSHC). Le bien comprend six villes historiques de Ngazidja et de Ndzuani, dont les origines remontent à plusieurs siècles. Derrière les maisons en pierre, les palais, les places publiques et les anciennes fortifications, une autre question commence désormais à prendre de l'importance : que peut réellement rapporter ce classement à l'économie comorienne ? A titre de rappel, l'inscription ne s'accompagne pas automatiquement d'une manne financière versée au pays mais les retombées économiques et sociales d'un classement dépendent surtout des investissements et des actions engagés localement.

Et le premier secteur concerné est évidemment le tourisme. Pour un archipel qui cherche à diversifier son économie, les médinas peuvent apporter une nouvelle dimension à l'offre touristique. Les visiteurs ne viendraient plus seulement pour les plages, la nature ou la plongée. Ils pourraient aussi parcourir les anciennes cités des sultanats, découvrir leur architecture, leurs places, leurs traditions et l'histoire des échanges qui ont façonné les Comores dans l'espace de l'océan Indien. Avec l'inscription de nos médinas au patrimoine mondial, tous les acteurs du milieu s'accordent à dire que notre pays tient là ce par quoi il peut intéresser le monde.

Et les données sont incontestables. Selon les chiffres du Zanzibar's tourism sector ended 2025 on a high note, l'archipel frère a attiré précisément 917167 touristes internationaux en 2025, Maurice et Seychelles respectivement 1 436 250 et 400.000.

« Le potentiel est là depuis longtemps. Mais, il manquait quelque chose qui distinguait notre pays de ses frères. Nos médinas inscrites au patrimoine mondiale donnent ce cachet d'authenticité, sur lequel nous devons ou pouvons agir et investir pour attirer les visiteurs du monde entier, explique Mohamed Badjrafil, ambassadeur des Comores auprès de l'UNESCO. Mais, pour cela, nous devons apprendre de leurs succès et de leurs erreurs. Nous devons, pour nous distinguer, créer notre modèle, et, éviter, ainsi, d'être une Maurice bis, ou des Seychelles bis. Le client préférera toujours l'original à la copie. Nous devons, par exemple, cibler une catégorie de tourisme, pour réussir. On parle d'éco-tourisme partout, mais très peu le pratiquent. Parce que nous commençons, nous avons toute la latitude d'en faire une réalité. Et pour cela, nous attirerons des fonds du monde entier, qui changeront pour toujours le destin de notre pays ».

Le potentiel existe car le tourisme représentait déjà 10,4 % du PIB et 10,4 % de l'emploi aux Comores en 2024. Pourtant, le pays accueille encore relativement peu de visiteurs internationaux au regard d'autres destinations comparables. Le patrimoine mondial pourrait donc contribuer à élargir cette offre. Et les dépenses d'un touriste ne s'arrêtent pas au prix d'une visite. Il faut compter l'hébergement, les repas, les déplacements, les services d'un guide, les souvenirs, les activités culturelles... Une partie de cet argent peut ainsi profiter directement aux comoriens.

« C'est probablement l'un des enjeux les plus concrets du classement. Une médina restaurée, accessible et bien organisée peut faire vivre une multitude de petites acti-



vités : guides touristiques, restaurants traditionnels, maisons d'hôtes, artisans, boutiques de souvenirs, photographes, agences de voyage, transporteurs, interprètes, organisateurs de circuits culturels ou encore créateurs de contenus numériques », dit-il. Et d'ajouter : « Le patrimoine peut aussi donner une valeur supplémentaire à des savoir-faire qui existent déjà. Un objet artisanal vendu aujourd'hui pour quelques milliers de francs pourrait trouver un nouveau marché s'il est présenté comme un produit directement associé à l'histoire et à l'identité d'une ville classée au patrimoine mondial. Même chose pour la cuisine. Une visite de médina peut être accompagnée d'une découverte de plats traditionnels, de produits locaux ou de pratiques culturelles. La culture devient alors aussi une activité économique, sans forcément perdre ce qui fait son identité ».

L'autre enjeu est celui de l'emploi. La valorisation des médinas peut faire émerger de nouvelles opportunités pour les jeunes : guides, médiateurs culturels, agents d'accueil, photographes, vidéastes,

créateurs de contenus numériques ou encore entrepreneurs dans le tourisme culturel. Les femmes peuvent également trouver leur place dans cette économie du patrimoine, notamment dans l'artisanat, la restauration, l'hébergement, la production culturelle et le commerce. Les Comores, et ce n'est un secret pour personne, souffre du manque criant d'une main d'œuvre qualifiée. Le chômage galopant de la jeunesse s'explique, au reste, par l'absence de formations professionnelles institutionnelles et orientées vers les besoins du pays.

C'est pourquoi une série de formations doivent être mise en place pour accompagner cette initiative. On peut citer par exemple une formation des gestionnaires et responsables de sites patrimoniaux pour le renforcement des compétences en matière de gestion, de conservation, d'entretien et de valorisation des sites historiques et patrimoniaux, une formation des acteurs, détenteurs et protecteurs des médinas pour une sensibilisation et renforcement des capacités des habitants, associations, propriétaires et acteurs locaux engagés dans la sauvegarde, la transmission et la valorisation du patrimoine des médinas, une formation des professionnels du patrimoine et des métiers de la restauration (formation des architectes, ébénistes, tailleurs de pierre, artisans, restaurateurs, guides et autres professionnels intervenant dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel) et enfin une formation à la préservation et à la valorisation des métiers d'art et des savoir-faire traditionnels comme la transmission des techniques et savoir-faire ancestraux, accompagnement des artisans et promotion des métiers d'art afin de préserver le patrimoine immatériel et de favoriser sa valorisation économique et culturelle.

« Les médinas, parce qu'elles doivent être restaurées à l'identité, vont non seulement permet-

re de former les jeunes sur les différents métiers du bois et de la maçonnerie, mais aussi et surtout de faire revivre notre savoir-faire artisanal qui avait complètement disparu au profit du mode in à l'étranger. Et parce qu'elles vont accueillir, nous l'espérons, de nombreux visiteurs venus des quatre coins de la planète, elles nous obligent à nous doter d'un personnel qualifié dans les métiers de l'hôtellerie et de la cuisine. Ainsi se jugulera le chômage des jeunes, dont le savoir-faire pourra même être exporté, parce qu'il sera mondialement reconnu ».

Le classement peut également modifier la manière dont les anciennes villes sont perçues économiquement. Une maison historique restaurée peut devenir une maison d'hôtes. Un ancien bâtiment peut accueillir un café culturel, une galerie, un atelier d'artisanat ou un centre d'interprétation. Une place historique peut servir de cadre à présentation des manifestations culturelles par des artistes et comédiens locaux. Mais il y a une limite à ne pas franchir : faire vivre économiquement le patrimoine sans le dénaturer.

L'inscription à l'UNESCO peut aussi renforcer la visibilité internationale des Comores. Pour un investisseur, une destination reconnue pour son patrimoine peut devenir plus facile à promouvoir.

Les possibilités concernent notamment l'hôtellerie, les maisons d'hôtes, les transports touristiques, la restauration, les infrastructures culturelles ou encore les services numériques. Mais il faut que la qualité des transports, de l'hébergement, de la connectivité et de l'expérience proposée aux visiteurs reste déterminante pour développer un tourisme à plus forte valeur ajoutée. Une médina classée, mais difficile d'accès, mal éclairée, mal signalée ou mal entretenue, ne produira pas mécaniquement de retombées économiques.

NAY

